



Informations municipales

Conseil municipal

Aménagement de Kerno :

Suite à un appel d'offres, l'entreprise SACER ATLANTIQUE a été retenue pour les travaux de terrassement et voirie ainsi que pour les réseaux d'eaux pluviales pour un coût global de 345 589 € HT, et les travaux d'aménagement paysagers seront réalisés par ATLANTIC PAYSAGES pour 31 935 € HT. L'entreprise COFELY INEO RESEAUX OUEST a démarré début septembre les travaux d'effacement des réseaux. Les travaux de voirie ne pourront pas commencer avant la dépose des réseaux télécom.

Programme routier 2013

L'aménagement de la rue du stade avec création d'un trottoir a été retenu dans le cadre du programme routier 2013. Cela permettra notamment aux enfants des écoles et du service jeunesse de pouvoir se rendre à la salle des sports en toute sécurité. Une consultation auprès de plusieurs entreprises a été faite et l'entreprise STPM COLAS a été retenue pour 49 659 € HT. Des subventions ont été demandées auprès du Conseil Général.

Un autre chantier est en cours de réalisation. Il s'agit de l'aménagement de la voirie entre la RD 775, le village du Najo et celui du Pelven. Une tranche conditionnelle concerne la partie entre la sortie du village du Pelven jusqu'à la RD 104 (route de Sulniac). Cette opération est réalisée par l'entreprise CHARIER TP, attributaire du marché pour un montant total de 134 873 € HT.

Chapelle de Cran :

Attribution des marchés, suite à l'appel d'offres lancé en juillet concernant les travaux de maçonnerie

et de restauration des peintures de la Chapelle ND de Cran, les entreprises ci-dessous ont été retenues :

- Entreprise BEAUFILS de Saint-Carne(22) pour 28 599.12 € HT.
- Groupement ALTER NATIVES de Paris(75) pour 109 350 € HT.

Les travaux sont réalisés sous maîtrise d'œuvre de Madame de PONTAUD, architecte en Chef des Monuments Historiques.

Maison de Santé

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du projet de construction d'une maison de santé au domaine du Dévéhat. Plusieurs professionnels ont déjà pris option pour s'y installer. La liste n'est pas close, la maison de santé pourra accueillir d'autres services (dentiste ...)

Rythmes scolaires.

Suite à de nombreux échanges avec les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité, les futurs rythmes scolaires prévus par les textes pourraient se concrétiser par une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin.

Les effectifs des écoles à la rentrée de septembre 2013 sont les suivants :

- Ecole publique : 92 dont 61 primaires et 31 maternelles
- Ecole privée : 106 élèves dont 58 primaires et 48 maternelles.

Au restaurant scolaire, une moyenne de 140 enfants sont accueillis par 7 agents.

Date fin de réception des articles pour le « Bulletin de décembre » : vendredi 6 décembre

Prochaine réunion du conseil municipal : 5 décembre 20 h 30

ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS :

Le vendredi 4 Octobre 2013 a eu lieu l'élection du nouveau Conseil Municipal Enfants dans la salle du Conseil de la Mairie en présence de Mr. le Maire, du premier adjoint Michel Louessard, de Mrs Aubry et Guillot Adjoints, et de trois conseillers municipaux, Mmes Beyet, Joffredo et Mr. Cadoret.

Après avoir reçu leur carte d'électeur, les enfants des CMI et CM2 des deux écoles ont pu procéder à l'élection de leurs représentants.

La parité a été respectée puisque cinq filles et cinq garçons représenteront leurs camarades durant ce mandat, à savoir :

Titulaires : Le Diraison Jeanne - Thil Alexandre – Duchene Timothée – Sauvage Louna – Trolez Tristan- Blaineau Léna – Régent Benjamin – Mangin Eléa

Suppléants : Leblanc-Chauvin-Melvina et Garrec Grégoire.

Nous souhaitons bonne chance à cette nouvelle équipe dont le premier conseil devrait avoir lieu après les vacances de la Toussaint



La médiathèque : cela tourne rond !

La médiathèque municipale a ouvert ses portes le 10 septembre. Depuis l'inauguration ce service connaît un grand succès puisque ce ne sont pas moins de 70 familles nouvelles qui se sont inscrites. Rappelons que le tarif est de 5€ par famille et par an. Sur ce dernier mois plus de 350 ouvrages ont été empruntés par les Treffléannais.

La semaine passée la médiathèque a reçu plusieurs classes de l'école des Korrigans (*voir la photo jointe*). Les enfants ont donc pu découvrir tous les ouvrages mis à leur disposition. Ils se sont jurés de revenir prochainement.

Afin d'étendre son service à la population, la médiathèque va modifier ses horaires puisque la permanence du mardi va s'étendre jusqu'à 19h30 au lieu de 18h30 afin de permettre aux personnes de pouvoir accéder à ce service en revenant de leur travail.

Merci encore aux 10 bénévoles qui assurent les permanences.



Ecole des Korrigans

La rentrée 2013 s'est bien passée. La première période se termine pour les 92 élèves de l'école.

Cette année, les quatre classes bénéficient de l'apprentissage de l'anglais. Une journée "tout en anglais" est à l'étude.

Les classes de Grande Section, CP et CE se rendront à Monteneuf sur le site mégalithique le lundi 18 novembre.

Les élèves de CE1 et CE2 pourront ainsi étudier, en extérieur, une période de la préhistoire.

Les petits travailleront sur le thème du loup et des indiens.

Dans le cadre de l'action Cinécole à Questembert, ils sont allés voir avec les GS/CP "Ernest et Célestine" et les CE ont vu "Le jour des corneilles".

Les grands apprendront à jouer au Tchoukball en novembre et décembre, pendant que les CE s'initieront à la lutte et au yoga.

CCAS

Le repas des Aînés organisé par le CCAS pour les personnes de 70 ans et plus aura lieu le **lundi 11 novembre 2013** au restaurant L'Orchidée à Questembert.

Le dépôt de gerbe commémorant l'armistice de 1918 aura lieu au Monument aux Morts à 11 h 15 suivi d'un vin d'honneur.

Le départ en car vers le restaurant est fixé à 12h30.

ECOLE SAINT-JOSEPH

Bonjour à tous, l'année scolaire étant maintenant entamée, nous pouvons observer que les enfants ont bien repris leurs marques. L'école, par un remaniement des salles de classe a voulu donner aux enfants la possibilité d'évoluer dans de grands espaces, ces espaces sont maintenant bien appropriés.

Pour commencer cette année scolaire 2013-2014, **ENIGMATIX**, s'est invité parmi nous pour proposer aux élèves un ensemble d'énigmes mathématiques, moyen pour nous aussi enseignants de rendre les enfants "Chercheurs" face à des problèmes posés.

Notre projet d'école pointe la nécessité de rendre les enfants acteurs dans la démarche de résolution de problème et de les rendre capables de dire ce qu'ils font, pourquoi et comment.

L'école est inscrite au **DEFI MATHS** regroupant toutes les Ecoles Catholiques du Morbihan: chaque classe reçoit 3 problèmes de recherche et disposera de 2 semaines pour proposer une résolution. Un

classement des 5 premières écoles sera établi en fin d'année !!! Moyen ludique pour valoriser l'idée du jeu dans les apprentissages, pour donner le goût de la recherche en incitant au débat mathématique.

Nous associons les mathématiques et le thème des Contes et Légendes Bretonnes pour motiver les élèves et leur donner envie de découvrir la destination de leur future sortie scolaire de fin d'année.

Un point sur l'avancée des recherches a lieu tous les lundis matins lors du **FORUM** de l'école, assemblée durant laquelle les enfants échangent verbalement sur la vie, les projets de l'école.

Vous pouvez consulter notre blog, régulièrement mis à jour et vous inscrire à la « News Letter » afin de visualiser la vie et les projets de notre école. A bientôt. L'équipe enseignante de Saint-Joseph TREFLEAN

Contacts: Téléphone: 02.97.53.20.38

BLOG: trefflean.canalblog.com

Activités sportives et culturelles

AMIS DE LA CHAPELLE DE CRAN

Nous entrons dans une période de calme relatif après l'agitation estivale et l'invitation à un apéritif dînatoire de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidés au cours de cette année. Le bilan, financier et en terme d'animations, nous paraît satisfaisant et nous aurons l'occasion d'y revenir lors de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 15 novembre à 20h30 à la salle de la Belle Etoile.

Lors de cette réunion il sera procédé au renouvellement des cartes d'adhésion et du dernier tiers sortant du bureau. Toute personne intéressée par l'association est cordialement invitée.

Les mois qui arrivent nous laissent dans l'incertitude puisque toutes les activités liées à la chapelle seront probablement impossibles en raison des travaux sur les peintures murales. Ces travaux devaient commencer dès le 10 octobre.

Il nous revient d'ores et déjà de réfléchir à d'autres projets extérieurs.

Toutes les suggestions sont bienvenues !

Patrick PUIREUX,

Président de l'Association des Amis de la Chapelle de Cran.

ARAC

Notre assemblée générale s'est tenue le 5 octobre. La soirée s'est terminée dans une super ambiance. Le bureau a été renouvelé sans changement.

L'atelier voyage vous propose 2 sorties :

1°) REVUE DE LA CLOCHE à Nantes : le dimanche 9 février 2014

Prix par personne : 68 € (transport, déjeuner avec boissons et spectacle de 3 h).

Inscription dès à présent et jusqu'à fin novembre auprès de Jack Aubry au 06.66.45.00.53

Départ 10h00 du parking des écoles pour un retour vers 18h30-19h00.

2°) LA NOCHE MARAICHINE au Fenouiller en Vendée : le dimanche 1^{er} juin 2014.

Prix par personne : 68 € (transport, visite de la Bourrine du Bois Juquaud en St Hilaire de Riez.

Avec un pot d'accueil et une dégustation de la spécialité du coin et le déjeuner spectacle unique en Vendée.

Inscription dès à présent auprès de Jack Aubry au 06.66.45.00.53 (tarif préférentiel pour les adhérents de l'ARAC).

Départ 7h30 du parking des écoles pour l'aller et 17h30 du Fenouiller pour le retour.

Retenez dès à présent les dates de nos représentations théâtrales : 14, 15 et 16 mars 2014.

CLUB DES BRUYERES

Bonjour à vous tous,

Saisissez vos agendas afin de retenir quelques dates importantes jusqu'à la fin de l'année :

- ◆ le **jeudi 14 novembre à 16H00**, salle Belle-Etoile : présentation de l'Association **JALMALV** par Mme Le Joubioux et ceci pendant une petite heure.
- ◆ le **vendredi 15 novembre à 14H00**, salle Belle Etoile : concours de Belote.
- ◆ Le **samedi 30 novembre et le dimanche 1er décembre** : nous serons présents au **Marché de Noël à Theix** pour présenter nos décorations de Noël confectionnées par quelques adhérents.
- ◆ Le **vendredi 13 décembre à 14H30**, salle des sports : loto réservé aux anciens de Treffléan, adhérents ou non. N'hésitez pas à venir nombreux.
Le président Jules MAILLARD

Coordination Treffléthon

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le vendredi 27 septembre 2013, devant une faible assistance. Le bureau a été reconduit et prépare le 16ème Treffléthon. Nous avons participé à la réunion de lancement du Téléthon qui s'est tenue à Elven le 4 octobre.

Notre prochaine réunion de préparation aura lieu le 8 novembre, salle Belle-Etoile à 20 h 30.

Merci de votre participation.

Rendez-vous les 6 et 7 décembre 2013 pour le Treffléthon.

Tref'futé

Foyer de vie les Cygnes

Notre association vient de recevoir du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Jeunesse et des Sports, le label:

« **SPORT HANDICAP BRETAGNE** »

Informations diverses

MA RUCHE : JE LA DÉCLARE !

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe d'ailleurs pas, rendant depuis 2010 la déclaration des ruchers obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit la faire une seule fois entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année, directement (dès la deuxième déclaration) par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>. ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*01** (disponible sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Chèque sport

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis le 1^{er} juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur www.bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription. Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes